

Au terme d'une assemblée fort animée et très mobilisée

# Les professeurs d'Ahuntsic votent en faveur de la grève de 4 jours

C'est par un vote quasi unanime que, le 26 octobre, l'assemblée du SPECA a uni sa voix à celle de 31 autres syndicats de professeurs de cégep de la FNEEQ en se prononçant en faveur de la proposition de grève de quatre jours que lui soumettait le Front commun CSN-FTQ.

Plus de 180 personnes s'étaient présentées à la petite cafétéria du collège pour cette importante réunion, dont un grand nombre avec la ferme intention de voter contre la proposition de quatre jours de grève. Les débats furent aussi riches qu'animés, et l'assemblée fut, dans son ensemble, haute en couleurs.

Ces discussions de grande qualité ont porté principalement sur la stratégie syndicale dans le secteur public cet automne, notamment la pertinence du plan d'action élaboré par les directions syndicales confédérales (CSN-FTQ). De très nombreuses voix se sont faites entendre haut et fort, lors de cette assemblée, pour réclamer un plan d'action conséquent, qui réponde correctement à la hauteur des enjeux auxquels sont confrontés les employés-es des services publics. Pour plusieurs, cela signifiait d'envisager et de préparer dès maintenant le recours à la grève générale illimitée.

Le ton de l'assemblée tranchait nettement avec la mièvrerie dont font souvent preuve, dans nombre de leurs interventions publiques, les élites syndicales nationales.

Un judicieux amendement proposé par un enseignant, reprenant les éléments fournis par l'exécutif à l'assemblée dans le point 2 de la proposition qu'il soumettait au débat, a d'ailleurs permis de satisfaire les

préoccupations légitimes de la très grande majorité des participants-es à cette réunion. Il consistait à ajouter, immédiatement après la proposition de grève de quatre jours, un passage disant « le tout dans une perspective d'escalade et en préparation d'une grève générale illimitée au moment jugé opportun ».

Une fois cette précision faite, c'est dans une grande unité et une remarquable cohésion que l'assemblée syndicale du SPECA, en votant en faveur de la grève de 4 jours, a dit OUI à la mobilisation !

Au moment d'aller sous presse, l'exécutif du SPECA apprenait que dans toutes les fédérations du secteur public CSN, la même cohésion était au rendez-vous ! La première des quatre journées de grève se tiendra le jeudi 17 novembre. Rappelons que les quatre journées doivent s'exercer sur une base régionale, en Front commun CSN-FTQ, entre le 10 novembre et le 15 décembre 2005.

## ... SOMMAIRE ...

— Rapport de l'assemblée sur les négociations sectorielles . . . . .	2
— FNEEQ – Un mandat de grève historique! . . . . .	3
— Le Front commun CSN-FTQ obtient ses mandats de grève! . . . . .	4
— Recommandation adoptée à l'assemblée du 26 octobre . . . . .	Annexe I
— Priorisation des demandes sectorielles et de table centrale . . . . .	Annexe II
— Lettre au ministre Jean-Marc Fournier . . . . .	Annexe III

Assemblée sur les négociations sectorielles

# Toujours aussi mobilisés, les professeurs d'Ahuntsic ont précisé leurs demandes

Plus de 100 enseignantes et enseignants ont participé à la réunion syndicale du 20 octobre 2005 pour prendre connaissance de l'évolution des négociations conduites par la FNEEQ-CSN au chapitre des conditions de travail des professeurs de cégep.

Au nom de l'exécutif, la présidente Annette Gélina a décrit le cadre très spécial dans lequel s'inscrivent les négos de l'automne 2005, notamment au plan sectoriel. Depuis deux ans, le comité de négociation de la FNEEQ a rencontré à de très nombreuses reprises la partie patronale mais sans le moindre résultat. Il faut dire que cette « négociation » s'est déroulée sans l'exercice d'un rapport de force significatif entre les professeurs de cégep et le gouvernement. Avidé de résultats, le comité de négociation de la FNEEQ a choisi de tenter un certain nombre « d'ouvertures » auprès de la partie patronale et ce, « strictement à titre exploratoire ». Deux concessions ont donc été évoquées par la partie syndicale, pour être finalement retirées plus tard : d'une part l'évaluation des professeurs à statut précaire, d'autre part une redéfinition de l'ordre de priorité d'emploi sur poste (clause 5-4.17 a) en faveur des MEDs de la province de Québec (hors zone) et au détriment des précaires en place dans la boîte.

En parallèle, la partie syndicale nationale (CSN-FTQ), dans un réflexe incompréhensible aux yeux de plusieurs, cherche à conclure presque à tout prix un règlement avant Noël tout en excluant du même souffle le recours à la grève générale dans le secteur public. Pour plus de détails, lire à ce sujet le SPECA-Hebdo sur les pom pom girls et les ballons raisonnants. (Vol. 26, No 4, 30 septembre 2005.)

C'est dans ce double contexte bien particulier que les délégués au regroupement cégep de la FNEEQ sont appelés à définir, les 27 et 28 octobre, les priorités de négociations sectorielles. Les demandes initiales, discutées et adoptées par les assemblées syndicales il y a au moins deux ans, équivaudraient à l'ajout de 1500 ETC dans le

réseau collégial FNEEQ. Compte tenu qu'il y a un risque de règlement rapide des négociations de table centrale cet automne – nonobstant le degré d'avancement aux tables sectorielles – il semble opportun de prendre un moment pour bien clarifier nos priorités en matière de conditions d'exercice de la profession. Et de se prononcer sur la stratégie adoptée par les instances nationales.

C'est dans cette optique que l'exécutif a soumis à l'assemblée syndicale une série de propositions visant à rajuster la stratégie de négociation FNEEQ en fonction des aspirations légitimes des professeurs du Collège Ahuntsic. Cela signifiait de bien s'entendre entre nous sur deux séries de considérations. D'abord, quant à nos demandes, quel est le plancher minimal et incontournable, au-dessous duquel nous ne descendrions pas? D'autre part, quelles ouvertures, explorations ou concessions faites éventuellement par le comité de négociation FNEEQ seraient radicalement désavouées par l'assemblée syndicale du SPECA?

L'assemblée syndicale a répondu de façon très nette, sans aucune équivoque, à ces deux questions. Au plan des demandes sectorielles, les priorités retenues concernent l'allègement de la tâche (via modifications des paramètres de la CI), la stabilisation du personnel à statut précaire, les conditions de travail des chargées et chargés de cours à la formation continue, etc. Elle a été unanime à affirmer qu'il ne saurait y avoir aucune contre-proposition syndicale significative sans que les représentants patronaux à la table sectorielle fassent montre d'une réelle volonté de négocier. Puis, les professeurs présents se sont donnés rendez-vous à l'assemblée syndicale du mercredi 26 octobre pour l'encore-plus-délicate discussion sur les moyens d'action (ex. : 4 jours de grève).

**Pour avoir tous les détails, voir le texte des propositions adoptées lors de l'assemblée (annexe I) et le document présentant les priorités sectorielles retenues (annexe II).**

Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec :

# Un mandat de grève historique!

(Montréal, le 30 octobre 2005) – Ce sont 97% des syndicats affiliés à la FNEEQ-CSN qui ont voté en faveur de l'exercice de quatre jours de grève à déployer conjointement avec les autres syndicats du Front commun CSN-FTQ.

Pour Ronald Cameron, président de la FNEEQ (CSN), « Il n'y a pas de message plus clair pour indiquer au Conseil du trésor que nous avons bien les deux pieds bien sur terre et que nous entendons les y garder. Il n'y a pas d'argument plus éloquent auprès de la Fédération des cégeps et de nos directions locales en faveur de nos demandes sur la tâche, la précarité, la sécurité d'emploi, la formation continue, l'organisation de notre travail et le perfectionnement. »

Depuis plus de trois ans, les enseignantes et les enseignants de cégep affiliés à la FNEEQ (CSN) cherchent à renouveler leur convention collective. « L'ensemble des exigences qui ont alourdi notre travail au quotidien appelle des changements dans les conditions d'exercice de la profession et l'ajout de personnel enseignant » poursuit Ronald Cameron. Pourtant, la partie patronale fait la sourde oreille et prétend que si les choses ont évolué, cela a peu d'impact sur la tâche dans le réseau collégial.

« C'est donc fort de notre mandat que les discussions entre les parties se poursuivront. Et elles devront se concrétiser autour d'une entente qui répond aux problématiques que nous avons soulevées de multiples façons et à bien des niveaux » affirme Ronald Cameron.

Rappelons que les syndicats affiliés à la FNEEQ-CSN ont adopté en septembre une déclaration intitulée **Ça ne peut plus fonctionner normalement dans les**



**cégeps** qui appelle à des actions de perturbation sous le thème *La négo à l'ordre du jour*. Ce plan d'action se poursuit depuis le début d'octobre et a déjà eu pour conséquence d'amener des directions de collèges à se démarquer des conclusions de l'enquête du CPNC sur la tâche et se prononcent en faveur d'une entente négociée. Cette campagne vise à modifier l'ordre du jour des rencontres avec la direction des collèges afin d'y inscrire les enjeux de négociations. Un premier bilan a été effectué en instance la semaine dernière et on note une volonté d'intensification.

Aussi, cette nouvelle phase du plan d'action s'accompagnera d'activités de visibilité sous le thème

*Les citrons du cégep* : une série d'affichettes, produites de concert avec le secteur soutien cégep de la FEESP-CSN, seront disposées partout dans les cégeps du réseau.

Ces affichettes identifient concrètement des problèmes soulevés par les demandes syndicales : classes surchargées, matériel didactique vétuste, ordinateurs défectueux, statut précaire du personnel, etc.



L'ensemble de ces actions sectorielles s'inscrit dans le plan d'action du Front commun FTQ-CSN qui permet de faire converger la perturbation dans les établissements dans un mouvement concerté de mobilisation en vue de réclamer haut et fort la nécessité de convenir d'une entente satisfaisante cet automne.

La FNEEQ-CSN est l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement collégial regroupant les deux tiers des enseignantes et des enseignants de cégep.

Source : FNEEQ-CSN

# Le Front commun obtient ses mandats de grève!

MONTREAL, le 29 octobre – Les membres du Front commun CSN-FTQ ont donné un mandat de grève à leurs organisations à être exercé à partir du 10 novembre. C'est un résultat révélateur du degré de détermination et d'indignation des salarié-es de l'État devant l'immobilisme du gouvernement Charest : plus de 80 % des assemblées syndicales qui se sont prononcées à ce jour ont voté pour la grève!

« C'est un résultat historique, soutient Claudette Carbonneau, présidente de la CSN. Nous n'avons pas obtenu un tel mandat de grève en Front commun CSN-FTQ depuis 1979. Depuis 25 ans! Les salariés de l'État ne demandent pas la lune, ils demandent le respect! »

Quant à Henri Massé, président de la FTQ, il n'hésite pas à qualifier ce « Front commun d'un des plus solides depuis très longtemps ». De plus, il ajoute « qu'il est important que le gouvernement comprenne que les salariés de l'État sont trop pauvres pour accepter le gel de leur salaire pour les deux premières années de leur convention. »

Le Front commun demande au gouvernement d'accélérer le rythme des négociations. Les conventions collectives sont échues depuis juin 2003<sup>1</sup>. La CSN et la FTQ estiment que les parties ont encore du temps pour conclure un accord.

Lors du rassemblement haut en couleurs à Montréal, les dirigeants syndicaux ont annoncé le résultat d'un processus démocratique. Depuis le dépôt d'une contre-proposition du Front commun le 23 septembre dernier, des dizaines de milliers de membres CSN et FTQ ont tenu des assemblées dans leur milieu de travail respectif.

Ce processus n'est pas terminé mais on peut, d'ores et déjà, annoncer que toutes les organisations syndicales ont obtenu leur majorité. À cause des modifications imposées par la loi 30, il reste à une centaine de syndicats à tenir leur assemblée ; elles se dérouleront au cours des prochains jours.

Daniel Boyer et Louis Roy, respectivement responsables de la négociation à la FTQ et à la CSN, se sont aussi adressés aux manifestants soulignant, tour à tour, l'importance de la mobilisation des membres pour défendre des conditions de travail décentes et des services publics de qualité. Les 200 000 membres du Front commun exerceront un mandat de 4 jours de grève rotative partout au Québec à compter du 10 novembre.

Rappelons que le gouvernement « offre » des hausses salariales de 8 % sur six ans et neuf mois dont un gel des salaires pour les deux premières années (2004 et 2005)

Notre contre-proposition, qui comportait une baisse de nos demandes salariales de 800 millions de dollars, est de 13,5 % pour la durée de la convention, soit 5 ans et demi ainsi qu'une clause de protection du pouvoir d'achat.

Le Front commun est le plus important groupe de travailleuses et de travailleurs du secteur public. Il est présent dans la santé, les services sociaux, les organismes gouvernementaux, parmi le personnel de soutien des écoles et des cégeps et parmi les enseignantes et les enseignants de cégep.

<sup>1</sup> Sauf pour les enseignants de cégep dont les conventions sont échues depuis juin 2002.



Regroupement cégep 27 et 28 octobre 2005

## Un retour en regroupement après un vote de grève massif

Après une période d'information portant principalement :

- sur l'état d'avancement de notre requête actuellement en audition auprès de la Commission des Relations de travail (cause type SPECA et Syndicat des professeurs d'Édouard Montpetit) **laquelle vise à nous faire payer pour les journées de reprise de cours en cas de grève** ;
- sur le bilan d'une rencontre de la Coalition-cégeps dont l'objectif était de réaffirmer l'importance de cette Coalition et d'envoyer au ministre Fournier une lettre marquant le caractère essentiel du réseau public et de son financement adéquat (annexe III) ;
- sur un compte rendu de rencontres avec les nouveaux membres de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial et du Conseil supérieur de l'éducation ;

nous sommes passés à l'essentiel de notre réunion, les négociations : retour de la consultation relative aux 4 journées de grève, suivi du plan d'action, rapport des tables de négociation (notamment les alliances sectorielles et les perspectives stratégiques de négociation sectorielle) nous ont occupés pendant ces deux journées.

### Retour de mandat sur les 4 jours de grève et suivi du plan d'action sectoriel

La fin de la consultation à la FNEEQ était le mercredi 26 octobre 2005, le samedi suivant pour les autres fédérations et la FTQ. Au moment du rapport, seul le mandat FNEEQ était donc disponible. 91,4% des syndicats ont voté pour cette action et 66% des membres votants. Les syndicats ayant voté contre, à savoir 3, se sont ralliés pour 2 d'entre eux, le dernier devra se prononcer dans les jours à venir sur le ralliement. Nous avons évidemment, comme délégation, fait état de la teneur des débats de notre assemblée et nous avons diffusé les propositions adoptées par celle-ci (voir bilan de l'assemblée syndicale du 26 octobre 2005). Il nous a fait plaisir d'entendre que, dès cette étape, dans un nombre non marginal d'assemblées, comme chez nous, on a dit que 4 jours de grève ne suffiraient probablement pas pour obtenir un règlement satisfaisant, que le sectoriel est très important, qu'un plan d'action signifiant devait être envisagé

dès la mi-décembre. Bref, un vote massif à la FNEEQ, des résultats Front commun à venir durant le « week-end » mais un certain malaise, une volonté de ne pas se limiter à cette action.

Diverses actions du plan d'action sectoriel vont bien. L'« opération négo » à différentes instances locales permet de connaître les positions défendues par les directions locales au niveau de la Fédération patronale des cégeps, données utilisables aux tables de négociation sectorielle et Fédé/Fédé. Suivront les opérations « cocardes » que nous vous distribuerons sous peu et « citrons » (au moment jugé opportun, à Ahuntsic – après les journées Portes ouvertes du 10 novembre 2005.) Quant à la manifestation – le Front commun fondait beaucoup d'espoir dans sa réussite (liée au nombre de participants et à sa visibilité médiatique.) Dans le cadre de ce plan d'action, quelques propositions nouvelles ont été mises sur la table dont le boycott (en intersyndicale) de toutes les instances pédagogiques et administratives, la retenue des notes jusqu'à la date limite fixée par le calendrier scolaire, des conseils d'administration spéciaux sur les négociations, des rencontres avec les députés, etc.

Après de longs débats, une marge de manœuvre a voulu être laissée aux syndicats locaux en conséquence de quoi un boycott complet de toutes les instances pédagogiques et administratives n'a pas été retenu, ce boycott étant jugé prématuré – non plus que la retenue de notes. Une occupation de tous les lieux où nous pouvons intervenir en y mettant la négociation à l'ordre du jour a été jugée plus pertinente compte tenu de la conjoncture actuelle.

### État des négociations

Trois tables de négociation nous concernant directement fonctionnent présentement : la table centrale, la table sectorielle FNEEQ-CSN et la table dite Fédé/Fédé. Aucune surprise, les tables avancent peu, pour ne pas dire « pas du tout. » Nous sommes toujours confrontés au cadre gouvernemental de règlement de la négociation – partout où des coûts sont impliqués.

À la table centrale, notre contre-proposition a été expliquée sans grand succès, le gouvernement refusant de « bonifier » son offre à ses salariés de quelque

→ → Suite de la page 5

façon que ce soit, faisant fi de son obligation de régler le problème de l'équité salariale dans un autre cadre que celui de la négociation. Le cadre financier de l'employeur est donc encore coulé dans le béton, non seulement sur les salaires mais aussi sur les disparités régionales et des droits parentaux. Lors de la prochaine rencontre de la table centrale, celle-ci devrait se pencher sur l'état des négociations aux tables sectorielles dont l'État employeur dit « se préoccuper du manque de progrès (olé !). » À date, l'État ne voit pas de règlement de table centrale avant le règlement aux tables sectorielles. En ce qui concerne les représentants syndicaux, ce qui est recherché est notamment une coordination centrale du rythme d'avancement de chacune des quatre tables sectorielles dans le respect de ces dernières afin que tous les groupes puissent obtenir satisfaction à leurs revendications sectorielles. Finalement, les travaux se poursuivent sur l'équité salariale et la retraite graduelle; les coûts de nos demandes sur la retraite (notamment l'indexation), évalués entre 300 et 500 millions de dollars pour l'État (et l'équivalent pour les salariés puisqu'il s'agit de demandes à coût partagé), sont inclus dans le 12,6% de l'offre gouvernementale, selon les porte-parole patronaux de table centrale.

**À la table Fédé/Fédé**, les deux dernières rencontres ont eu lieu les 12 et 24 octobre 2005. À ces occasions, furent abordés le dossier de la 27<sup>e</sup> paie (la partie patronale étudiera la question pour y revenir lors de la prochaine réunion), celui des plaintes conduisant à des mesures disciplinaires (deux plaintes consécutives dans la même année académique 5-18.00 que la partie patronale juge trop contraignantes), celui des départements et de la mission des RCD que l'employeur voudrait plus IMPUTABLES (l'employeur devant fournir un texte écrit de ses attentes lors d'une prochaine rencontre) et quelques autres objets de moindre importance. Deux nouvelles rencontres devraient avoir lieu en novembre 2005.

**À la table sectorielle**, des comités techniques poursuivent leur travail sur différents dossiers – il n'y a eu interruption du travail à cette table de négociation durant presque un mois. Une seule réunion dite « d'exploration globale » a donc eu lieu depuis la dernière réunion du regroupement cégep. Mais la partie patronale voudrait à tout le moins s'entendre sur une liste de ce que

sera le statu quo. Celle-ci se dit ouverte à prolonger à 5 ans la période de priorité d'emploi (présence sur la liste d'ancienneté) et à la demande relative aux 450 périodes pour constituer une année d'ancienneté (en contrepartie de l'évaluation des professeurs non permanents); elle est fermée à toute demande portant sur la sélection par les départements des enseignants oeuvrant à l'éducation permanente et a déposé une nouvelle demande relative aux modifications ou fermetures de programmes (ramenant à 2 mois les délais de rigueur pour l'annonce au C.R.T. de telles fermetures ou modifications au lieu des 6 mois actuels); elle rejette notre demande d'harmonisation de notre convention collective avec la loi sur les normes minimales du travail relative au recours, en cas de retrait de priorité d'emploi, pour les non permanents. La partie patronale a manifesté une ouverture à certaines de nos demandes « mineures » et sans coût ou à peu près (du genre comité obligatoire formé à la demande d'une des parties et relatif au harcèlement psychologique et à la violence au travail).

### **Perspectives stratégiques pour la négociation sectorielle**

Le regroupement cégep a pris connaissance d'un document intitulé « Vers la conclusion d'une entente satisfaisante » devant servir de base à un premier débat sur nos stratégies de négociation à court terme et à moyen terme. Ce document est disponible pour consultation au local du syndicat.

Pour arriver, dans les regroupements cégep à venir, à un bilan cohérent de négociation et au développement d'un plan d'action plus radical si nécessaire, ce document comprenait trois grandes sections : une première traitant du « contexte général » d'aujourd'hui, une seconde faisant le « point sur nos demandes » et une dernière se penchant sur une « stratégie de négociation et de mobilisation visant la conclusion d'une entente satisfaisante cet automne. »

Au cours de ce débat, vos délégué-es ont évidemment mis de l'avant les positions adoptées par les assemblées syndicales du SPECA des 20 et 26 octobre 2005. Nous étions alors au véritable cœur du regroupement cégep : nous lançons un plan d'action (lire les 4 jours de grève) mais ne pouvions ignorer que les blocages à nos

→

→ → Suite de la page 6

tables de négociation étaient tels qu'il fallait, dès maintenant, projeter nos réflexions vers des stratégies dépassant la mi-décembre 2005. Nous y lisons notamment que :

...« Nous mettons de l'avant trois considérations, en vue de la poursuite de la négociation. La première concerne la nécessité d'obtenir des signes clairs de la volonté patronale de négocier, avant de songer à toute discussion sur les sujets centraux. La seconde, c'est de réitérer notre choix d'obtenir des améliorations aux conditions de travail des enseignantes et des enseignants, en évitant de se laisser abattre par l'intransigeance patronale et en faisant le choix de ne pas réduire notre approche à défendre le statu quo. La troisième, c'est qu'une meilleure coordination avec le Cartel FAC-FEC (CSQ) nous placerait dans une meilleure position en vue d'une conclusion satisfaisante de la négociation actuelle. »...

De même que

...« Nous croyons essentiel de faire des gains en regard des problématiques que nous avons soulevées dans notre cahier de demandes. Toutefois, la poursuite de ces objectifs s'inscrit dans une négociation qui commande de tenter de réduire les différends avec la partie patronale de manière significative.

Nous n'en sommes pas à renoncer à des demandes ou encore à élaborer une contre-proposition. Mais si la volonté de négocier se concrétise du côté patronal, nous pourrions en arriver rapidement à devoir mettre nos demandes en perspectives, en fonction de signaux et d'ouvertures que la partie patronale pourrait mettre sur la table. »...

...« Dans le but de sortir de l'impasse qui caractérise les négociations depuis trop longtemps, nous avons convenu avec la partie patronale d'entreprendre des pourparlers exploratoires sur les matières non monétaires de notre cahier de demandes et de celui du CPNC qui ne relèvent pas de la tâche, de la sécurité d'emploi ou des conditions d'accessions à la permanence. Il s'agit d'une approche de négociation qui permet d'aborder globalement les problèmes et de faire des ouvertures à l'autre partie conditionnelles à ce que l'issue soit satisfaisante de part et d'autre quant à l'ensemble des questions qui sont abordées au cours du processus. »...

Dès cet instant, et même s'il n'était pas question, les 27 et 28 octobre 2005, de mettre sur la table des propositions concrètes d'un plan d'action après le 16 décembre 2005, il nous fallait préparer les esprits à cette prolongation de l'action, à son durcissement – nous

avons fait de notre mieux pour semer la graine de la révolte, la volonté de lutte pour avoir une bonne convention collective au niveau sectoriel, aussi bien qu'en ce qui a trait aux salaires et aux régimes de retraite! Le débat se poursuivra les 10 et 11 novembre 2005.

À tout le moins, une proposition sur les alliances sectorielles a été adoptée afin qu'au niveau collégial FEC/FAC /FNEEQ, le processus de négociation du réseau des cégeps soit harmonisé le mieux possible, que des échanges entre les parties soient systématisés et nos argumentations coordonnées. Elle se lit ainsi :

« Dans le but d'optimiser les conditions d'obtention d'un règlement négocié satisfaisant de la négociation sectorielle, que le regroupement cégep mandate ses représentantes et ses représentants :

- de mettre en place des mécanismes réguliers permettant à la FNEEQ et au Cartel FAC-FEC(CSQ) de suivre l'évolution de leur négociation respective ;
- de chercher à coordonner les argumentations mises en valeur et les réfutations importantes des comités de négociation afin de partager, dans la mesure du possible, une même approche concernant les problématiques soulevées au cours de la négociation ;
- de prendre l'engagement politique de s'informer mutuellement de toute décision stratégique significative concernant les tables sectorielles dans un cadre permettant des discussions préalables à cet égard entre la FNEEQ et le Cartel FAC-FEC(CSQ). »

**L'ACTION DÉBUTERA VERS  
LE 10 NOVEMBRE 2005**

**ELLE DEVRA SE POURSUIVRE JUSQU'À  
UN RÈGLEMENT SATISFAISANT DE NOTRE  
CONVENTION COLLECTIVE.**

#### Notes

1. Le Rapport Gervais sur l'accès à l'éducation est disponible pour consultation au SPECA.
2. Il en est de même d'un dossier sur les « enjeux de la réforme au secondaire. »